

Type de réunion

Réunion de collège public

Réunion d'école publique

Remarques liminaires sur le débat

Lors de chacun des différents ateliers, les enseignants ont souhaité présenter une motion faisant part de leur scepticisme quant à la méthode proposée (le grand débat), les délais impartis, le traitement de l'information et les répercussions concrètes d'un tel dispositif. Enfin, ils ont tenu à préciser que le débat sur l'école se déroulait dans un contexte budgétaire particulier, puisque de nombreux établissements perdent des moyens pédagogiques importants notamment avec la disparition des aide-éducateurs. Alors qu'un débat est proposé chacun regrette la baisse des moyens attribués à l'Ecole, enjeu pourtant important pour le devenir de tous les élèves.

N° 15 – Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Mots clé : Contrat – respect – droits –devoirs- moyens – parents – éducation – autorité – échec scolaire – formation.

Il est rappelé en préambule le cadre des débats sur l'avenir de l'Ecole. L'acte pédagogique, la vie scolaire sont marqués depuis quelques années par des actes de violences, des attitudes sexistes et d'incivilité. Même si notre collège semble protégé, le traitement de l'information par les médias amplifie aussi les phénomènes de violence. Concernant le collège, plus que de la violence nous pouvons constater des incivilités plus nombreuses.

Les constats sont les suivants :

- les actes d'incivilité sont effectués par des élèves de plus en plus jeunes ;
- l'imprévisibilité des actions de violence ;
- l'autovictimisation : refus délibéré des règles de vie en collectivité ;
- l'autorité est en crise ;
- les parents sont démunis devant leurs enfants et ne perçoivent pas toujours l'importance de leur rôle ;
- le travail des femmes qui est gage de leur émancipation toute en contribuant à se démettre partiellement de l'éducation des enfants ;
- l'autorité, l'éducation n'est pas en lien avec l'origine sociale ;
- la banalisation de la violence à la télévision : l'écran est devenu la « nounou des enfants » ;
- l'échec scolaire peut être une des sources qui alimente la violence dans les établissements scolaires.

Les évènements de 1968 ont changé les mentalités, auparavant les choses étaient plus simples, les modes de régulation, les balises étaient nombreuses. Dorénavant, il n'est pas facile d'être parents, alors même que la société de consommation est le nouveau cadre. C'est vers eux que l'Institution doit se tourner en priorité. De nombreux parents viennent voir les personnels de l'Education Nationale pour leur faire-part de leur désarroi. Dans ce contexte, il est nécessaire de jouer la carte de la concertation entre les médecins, les acteurs sociaux, les parents et les enseignants et cela afin de pouvoir participer ensemble à la transmission des valeurs.

Nous ne pouvons pas faire l'économie d'un lien avec la formation des enseignants : les modalités des concours font l'impasse sur la rencontre avec un public difficile, ce celui d'adolescents. Trop

campés sur le champ disciplinaire (lettres, mathématiques, langues...) les concours n'évaluent pas l'aptitude des candidats à mener une classe et à gérer les conflits, les difficultés de comportement.

Des initiatives locales existent. Que cela soit au niveau des écoles maternelles, primaires ou du collège, les enseignants s'efforcent à favoriser l'expression, la mise en place des règles de vie, l'éveil et la citoyenneté... Cette démarche part d'un constat : les élèves ont besoin de règles en groupe et dans la plus part des cas, ils en sont demandeurs, cela passe notamment par l'identification des *droits* et des *devoirs* des membres de la communauté éducative. La place de l'Ecole dans notre société est désormais centrale et essentielle pour l'intégration des jeunes générations à la République. Nous abordons alors la notion de *contrat*. La présence des parents aux côtés des enfants est indispensable. Les enseignants constatent de plus en plus d'enfants délaissés. Dès lors et dans de pareils cas, l'Ecole ne peut pas se substituer aux familles. Nous sommes bien dans un système de *co*-éducation pour laquelle l'image de l'Ecole dépend surtout de l'implication des parents.

Dans le même esprit, il est bon de rappeler que les parents demeurent responsables de leurs enfants. Que cela soit dans la rue, dans les transports en commun, les enfants expriment aussi une certaine violence : arrogance, exubérance, insolence... En parler, rappeler la loi permettent souvent de dédramatiser les situations. Un écueil existe pourtant : la loi du silence. Des initiatives sont prises dans les établissements afin de palier cette réalité : formation des délégués, responsabilisations des élèves, contrat de comportement, présentation du règlement intérieur aux élèves, les IDD, l'heure de vie de classe, le tutorat, les instances de régulation...

En effet, face à la violence (quelle soit interne à l'Ecole ou relative au quartier – confrontant les élèves ou les élèves et les adultes) les sanctions ne sont pas toujours perçues comme pouvant apporter une réponse adaptée. Ainsi, les mesures d'exclusion ont un effet contraire lorsque la violence exprime des difficultés de socialisation. Il est préférable tout en rappelant la loi de faire fructifier les talents des élèves afin qu'ils s'inscrivent dans une démarche positive.

Trois priorités pour l'École

- 1 Donner dès la naissance des repères éducatifs aux jeunes parents (comme c'est le cas en matière d'hygiène).
- 2 Instaurer des temps d'échanges entre les enseignants du primaire et du secondaire.
- 3 Favoriser au maximum l'implication des parents dans les établissements scolaires.

N° 12 – Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

-Inégalité dans l'aide pouvant être apportée par les parents en raison de la disponibilité, du temps passé par les enfants dans les transports, du niveau social et culturel de la famille...

-Pour aider leurs enfants les parents souhaitent une information des enseignants sur leurs attentes concernant le travail du soir.(Pourquoi des leçons ? Comment concrètement aider l'enfant ?)

-Pour pallier à d'éventuelles carences des familles, le rôle primordial des collectivités locales est mis en avant en ce qui concerne les activités péri-scolaires. Manque d'informations sur les CEL. L'aménagement du temps scolaire n'accentue-t-il pas les inégalités scolaires ?

-Place des APE dans l'aide pouvant être apportée aux enfants en difficulté ? Doivent-elles être un palliatif aux carences des institutions ?

Conclusion des animateurs

Malgré le sujet débat axé sur le rôle des parents et des partenaires extérieurs, les échanges sont pratiquement toujours revenus sur les carences des institutions (Education Nationale et Collectivités territoriales) et sur l'image de l'Ecole auprès des enfants, des parents...

Deux priorités pour l'École

1 Nécessité d'échanges plus nombreux entre les différents partenaires éducatifs : école, psychologue scolaire, orthophoniste, collectivités locales, APE...

2 Importance de la communication parents- enseignants pour remédier le plus rapidement possible aux difficultés ainsi que le rôle de la Médecine scolaire. (dépistage dès la Grande Section de problèmes de dyslexie, de précocité...)

06. Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Par souci de clarté, la teneur des discussions sera regroupée en trois parties : état des lieux concernant le sujet 06 ; les manières dont l'École s'adapte actuellement à la diversité des élèves, leur efficacité et leurs limites (cette partie ayant constitué une partie importante de la réunion) ; les propositions mieux s'adapter à la diversité des élèves.

Etat des lieux concernant le sujet 06.

Cet état des lieux balaie dans un premier temps les différents types de diversité et sans entrer dans le détail) les réponses que leur apporte l'École.

Un consensus assez large apparaît sur le constat de ces grands types de diversités : filles/garçons, confessionnelle, socio-culturelle, hétérogénéité des « niveaux » des élèves, accueil des élèves handicapés... Pour ce qui est des réponses actuellement apportées, certaines n'amènent pas de remarques particulières : mixité, laïcité.

De la même manière, dans ce premier temps du débat, un consensus apparaît sur l'importance du collège unique, d'une scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans et l'attachement à certaines finalités fondamentales pour l'École (École destinée à tous les élèves, permettre à chacun de préparer son avenir de citoyen, valoriser les capacités et les aspirations du plus grand nombre, l'École comme lieu privilégié de l'intégration).

Il est enfin rappelé que la diversité, ou plutôt les diversités auxquelles l'École doit faire face sont le reflet de la société, elle-même en proie à des difficultés liées à sa propre hétérogénéité.

La discussion reste jusque là assez générale et c'est une série d'interventions concernant l'accueil des enfants handicapés qui va permettre d'aller plus avant dans le sujet.

L'adaptation actuelle l'École à la diversité des élèves, son efficacité et ses limites.

Concernant l'accueil des handicapés, plusieurs points positifs apparaissent : le pourcentage d'enfants handicapés scolarisés dans les classes dites « normales » a augmenté, une meilleure prise en compte des handicaps existe désormais lors de la construction de nouveaux bâtiments scolaires, des auxiliaires d'éducation existent en plus grand nombre pour accompagner ces enfants... Par contre, plusieurs limites apparaissent : le manque de personnels (spécialisés ou non) permettant l'accueil dans les écoles ou les collèges de secteur, les difficultés d'accès à des structures communes avec les enfants n'ayant pas de handicap (ex. pour les mal voyants). Toutes les personnes qui s'expriment sur ce sujet

réaffirment l'importance de la mixité scolaire entre enfants handicapés et non handicapés. Concernant le type de handicap à partir duquel la scolarisation commune apparaît peu souhaitable ou difficile voire impossible, les avis divergent assez nettement.

Ces interventions à propos de l'accueil des enfants handicapés ont aussi engagé le débat sur ce que l'Ecole offre comme solutions et avec quels succès mais aussi les limites voire les échecs de son action face à la diversité. Les éléments essentiels issus des interventions sont, par commodité, regroupées (et forcément de manière très synthétique) en deux rubriques : le positif, les dysfonctionnements et limites.

Les principaux (liste non exhaustive) éléments positifs surtout mis en avant sont :

- Le souci de l'Ecole de s'adresser à tous les élèves. A cette occasion sont réaffirmés l'attachement aux principes fondamentaux évoqués dans la première partie.
- La progression très importante de l'accession d'une classe d'âge à des études plus longues (et en particulier aux différents types de baccalauréats) est rappelée.
- L'importance d'une mixité sociale à l'Ecole afin qu'elle soit le lieu des rencontres sociales et le creuset de l'intégration.
- Il est également précisé qu'au niveau local un certain nombre de structures ont été mises en place afin d'aider de répondre à la diversité (classes à dispositifs, liaison CM2-6ème importante, stages en entreprise, visites d'entreprises, visites de lycées...)

Cependant, et de manière assez logique au regard du sujet proposé, l'accent est nettement mis sur les difficultés qui demeurent et pour lesquelles il faut s'efforcer de proposer des solutions.

- Après une longue période de progression, on peut observer depuis le milieu des années 90 une stagnation de la « promotion sociale » née de l'Ecole.
- Si l'Ecole reçoit, cela a déjà été signalé, de plein fouet la diversité issue de la société, elle ne la résorbe pas forcément, voire même génère de l'inégalité (Cf évaluation 6ème/CE2).
- La massification ne s'est pas accompagnée de toute la démocratisation souhaitée.
- Dès l'école primaire, et même dès la maternelle, des difficultés sont diagnostiquées et de l'hétérogénéité constatée ; on les retrouve au collège, parfois amplifiées. La disparition ou le recul des personnels spécialisés (AIS, RASED) chargés d'interventions d'autant plus efficaces que précoces sont déplorées par certains.
- Le collège est le lieu de toutes les crispations, écartelé qu'il est entre ses aspirations communes et ses aspirations pour chacun sans avoir les moyens de répondre aux deux.
- Le collège ne permet pas assez (parfois pas du tout) de mettre en valeur les capacités individuelles de ceux qui ne réussissent pas dans quelques matières clés.
- Le lycée présente des filières trop nettement tranchées avec trop peu de possibilités de passerelles, réellement accessibles, de l'une à l'autre.
- Les enseignants ne sont pas suffisamment formés à intervenir face à autant de diversité. De plus dans les établissements scolaires il y a un manque de possibilités de suivi des élèves et/ou de certaines familles par des personnes formées à cet effet (psychologue, assistante sociale...).
- Certains parents se sentent trop à l'écart des procédures d'orientation et trouvent que tout n'est pas fait pour instaurer un dialogue parents-enseignants (sur ce point les avis apparaissent partagés).
- Manque de latitude d'adaptation à la situation locale et la réponse n'est pas l'autonomie si elle ne s'accompagne pas de moyens.
- De manière générale il est regretté que les moyens dont dispose l'Ecole ne soient pas à la hauteur des ambitions affichées avec le risque de voir cette situation s'accentuer, du fait de la décentralisation, selon les aides accordées par des départements ou des régions plus ou moins « riches ».

Propositions pour que l'Ecole s'adapte mieux à la diversité des élèves.

Tout d'abord le souhait du maintien du collège unique est réaffirmé sans équivoque. Il n'en demeure pas moins qu'une meilleure prise en compte de la diversité est souhaitée. Sur les moyens d'aller dans ce sens, les avis divergent parfois du tout au tout. Figurent ci-dessous des propositions qui, après discussion, ont reçu un minimum d'approbations et ne sont pas apparues irréalistes.

- La question de d'alternance suscite des discussions, la possibilité d'alternance pour les élèves est souhaitée par certains mais d'autres objectent qu'il ne faut pas que cela donne lieu à une orientation trop précoce déguisée. De même le mot « alternance » n'a pas le même sens pour tous, dans certaines interventions il a manifestement le sens de stages en entreprises à partir de la 4ème.

- Pour ce qui est d'une formation des enseignants mieux adaptée à la diversité des publics deux pistes sont avancées. D'un côté une formation initiale avec un temps plus conséquent consacrée à la diversité et en particulier aux élèves dits « difficiles » (stage en ZEP, rencontre avec des enseignants confrontés aux différents types de diversités). De l'autre la nécessité d'une formation continue digne de ce nom est affirmée permettant de revenir sur des imperfections de la formation initiale mais surtout parce que, à l'évidence, face à la diversité des élèves et son évolution l'enseignant doit se former régulièrement pour évoluer lui aussi et adapter ses réponses.

- Les programmes ont également été abordés. Certains leur reprochent d'obliger à ce caler sur le rythme d'élèves performants et de rendre difficile la différenciation. Des propositions vont dans le sens d'une partie commune à tous les élèves représentant 60% environ du volume horaire réel (c'est à tenir compte tenu de ce qu'est une vraie année scolaire avec les journées de stage, les sorties, les divers impondérables...). Le reste permettant d'approfondir avec certains élèves ou de consolider des acquis avec d'autres. Bref, il est souhaité qu'une plus grande latitude dans la mise en œuvre des programmes soit affirmée par l'institution

- La discussion a enfin abordé le thème de la durée des années collège. Elle s'est engagée sur la possibilité, selon les élèves, de passer, en fonction de leur rythme, quatre ou cinq années au collège. Deux directions ont été abordées. Soit une année d'observation et d'accommodation au collège (6ème), puis deux ou trois années de cycle central et enfin une année d'orientation (3ème). Soit trois ou quatre années pour 6ème, 5ème, 4ème (avec selon les élèves une classe de consolidation) puis une année d'orientation (3ème).

Remarques.

Trois remarques sur des aspects qui ont été peu développés mais abordés à un moment ou un autre.

- Les IDD : l'idée est plutôt bonne mais le fait que leur mise en œuvre se fasse surtout en amputant des disciplines d'une partie de leur horaire suscite le rejet. D'autre part, le recours à des intervenants extérieurs pourrait être bénéfique. Donc, oui aux IDD si de réels moyens de les mettre en œuvre sont attribués sans quoi ils n'atteindront pas leurs objectifs dont l'aide aux élèves en difficulté et le fait d'offrir une réponse différente à la diversité.

- Etablissement de secteur ou non : non à la déssectorisation pour tous ceux qui se sont exprimés.

- Enfin, le souhait de réunions locales pour poursuivre une discussion constructive et adaptée à la situation du secteur du collège a été émis par des parents et des enseignants.

Trois priorités pour l'Ecole.

- 1 Maintien du collège unique avec un socle commun d'exigences mais avec une plus grande valorisation des spécificités individuelles.
- 2 Des moyens humains et financiers à la hauteur de l'ambition d'une Ecole de la République destinée à tous mais soucieuse de valoriser chacun.
- 3 Formation initiale des enseignants mieux adaptée à la diversité des élèves et mise en place d'une formation continue nettement plus conséquente pour les personnels déjà en poste.

N° 08 – Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Premier constat :

A la question de l'animateur quels sont les moyens qui permettraient de développer le plaisir ou la volonté d'apprendre chez les élèves le débat se porte sur l'influence de la famille et de la société.

Les participants notent :

Une absence de rigueur dès la maternelle

- enfants arrivant régulièrement en retard à l'école
- enfants arrivant parfois en pyjama
- perte de repère chez les enfants

La question est posée de savoir si pour motiver les enfants il ne serait pas souhaitable de motiver les parents dans un premier temps.

L'incapacité de certaines familles à aider les enfants pour le travail personnel est notée comme une des causes des difficultés rencontrées par les élèves.

Une prise en charge par le système éducatif de cet encadrement est envisagée. La forme que doit prendre cet encadrement : les lieux disponibles, les personnes susceptibles d'assurer l'encadrement, le temps consacré à cet encadrement posent problème.

Faire comprendre aux enfants le pourquoi des apprentissages semble aussi une autre piste possible.

Les dysfonctionnements liés à ce type d'élèves étant bien cernés l'animateur pose la question de savoir si l'on ne se focalise pas trop sur un seul type de comportement.

Les statistiques montrant une progression très nette du pourcentage des bacheliers en vingt ans la question est posée de savoir si certains élèves en situation de réussite correcte ne rencontrent pas eux aussi des problèmes de motivation ou d'intérêt pour les études.

Le rythme de travail plutôt lent aboutit à un désintérêt des élèves dont le niveau est satisfaisant.

Faut-il remettre en cause l'hétérogénéité des classes ?

Le système des classes d'adaptation qui fonctionne en primaire semble convenir et devrait être renforcé et étendu à d'autres niveaux.

Si les classes restent hétérogènes les groupes classes devraient être allégés afin de permettre un suivi personnalisé.

Les parcours en collège devraient être plus divers. La possibilité de suivre en trois ans un cycle de deux ans est une solution qui fonctionne bien.

Les disciplines techniques devraient être revalorisées. Il semble envisageable de proposer des contenus plus variés à partir du niveau cinquième.

Est-il envisageable de proposer des matières optionnelles pour l'examen du Brevet des Collèges ?

Il faut développer les outils de liaisons entre les différents établissements scolaires.

Trois priorités pour l'École

1 Favoriser la liaison entre les différents établissements.

2 Diversifier les parcours de réussite au collège.

3 Réfléchir à une utilisation pertinente des nouveaux outils pédagogiques.